

Compte rendu du Conseil municipal du 8 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit du mois de novembre, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

Absents excusés : Mme Gisèle DUCHESNE, Mme Solange ZANIN (pouvoir à M. Joel DAVID)

Absent : Monsieur Lionel LESUEUR

CONVENTION DE PARTICIPATION AU RISQUE SANTE ET PREVOYANCE DU CENTRE DE GESTION DU LOIRET

Par délibération en date du 14 septembre 2018 le Conseil Municipal a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour le risque santé et le risque prévoyance. Vu la Délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion du Loiret en date du 25 juin 2019 autorisant la signature de conventions de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire, et vu l'avis du CTP du 7 octobre 2019. Le Conseil Municipal doit se prononcer pour accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droits public en activité pour le risque santé (20 € janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2019) et pour le risque prévoyance (10€ jusqu'au 31 Décembre 2019). Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de reconduire la participation de 20€ par agent pour le risque santé et de 10€ par agent pour le risque prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2020 et pour 6 ans.

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET DE LA COMMUNE

La Trésorière Municipale de Châtillon Coligny nous informe que certains comptes sont en dépassement de crédit. Il convient donc de faire un virement de crédit pour régulariser cette situation. Ainsi le Compte 21561 (acquisition de matériel roulant) est diminué de 25 411€ au profit du compte 2138 (Autres constructions) suite à l'acquisition de la maison DEROIN. Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

DELIBERATION SUR LA LONGUEUR DE VOIE COMMUNALES

Suite à la rétrocession dans le domaine Public de la voirie du Lotissement du Porteau (Délibération 20180705), il convient de délibérer pour modifier la longueur des voies communales pour le calcul de la DGF 2020. Il faut donc rajouter 150 mètres aux 57 111 mètres existants soit : 57 261 mètres
Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

INFORMATION DES DROITS DE PREEMPTION URBAINS

Vente d'une maison située 138 rue des Fougères sur un terrain de 3110 m2
Vente d'une maison située au 550 rue des Fougères sur un terrain de 26 777 m2.

Vente d'une maison 2 rue des Champs Mignons sur un terrain de 945 m2

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2019

Lecture du procès-verbal du Conseil Communautaire du 13 octobre 2019 (Ce procès-verbal vous a été transmis par mail le 22/10/2019 à l'ensemble du Conseil Municipal).

RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LA 3CFG

Ce rapport vous a été transmis par mail le 20/10/2019 à l'ensemble du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 05 NOVEMBRE 2019

A la demande de Mme Le Maire, monsieur Marc BOUWYN Conseiller expose le compte rendu du Conseil d'Ecole qui a eu lieu le 5 novembre dernier. Avec l'ouverture de la 7ème classe l'école de Varennes-Changy compte 164 enfants à la rentrée 2019. Le Thème du projet d'école pour cette année est « l'image animée sous toutes ses formes »

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU SYCTOM DES REGIONS DE GIEN-CHATEAUNEUF SUR LOIRE

Lecture du rapport d'activité 2018 du syctom (ce rapport a été transmis par mail le 21/10/2019 à l'ensemble du Conseil Municipal)

AFFAIRES DIVERSES

La Commune de LABASTIDETTE en Haute Garonne sollicitée par la Commune d'Auterive afin d'aider un enfant atteint d'un cancer. Cet enfant souhaite entrer dans le GUINES des records en réalisant la chaine la plus longue du monde sans interruption d'un destinataire à l'autre. Afin de réaliser son souhait, il nous demande d'adresser cette lettre à 10 autres destinataires pour que son rêve devienne réalité.

Le sictom de Châteauneuf sur Loire nous adresse le mode d'emploi pour les nouveaux lecteurs des colonnes pour le dépôt des ordures ménagères.

Le Préfet du Loiret nous adresse l'arrêté fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires de la Communauté de Commune Canaux et Forêts en Gâtinais

Mme LAFAYE responsable de l'ADAPA Lorris nous adresse une offre d'emploi pour la structure ADAPA UNA de Lorris. Elle sollicite notre aide pour recruter. Aucune candidature n'a été déposé sur le site de POLE EMPLOI depuis début octobre.

Informations diverses

La Gendarmerie de Châtillon Coligny nous informe des différentes interventions effectuées sur la Commune les 23 octobre et 7 novembre 2019.

Le Préfet du Loiret nous adresse un courrier concernant l'adaptation de la posture VIGIPIRATE « Automne Hiver 2019 », « Printemps 2020 » à partir du 16 octobre 2019.

Monsieur le sénateur Hugues SAURY remercie Mme Le Maire pour le message l'informant de l'installation de l'araignée géante au rond-point de la RD41 et de la A77. Il a maintenant hâte de venir admirer de visu cette sculpture arachnide.

La 3CFG nous adresse une présentation de la restauration, sécurisation et valorisation touristique du canal d'Orléans.

Mme L'inspectrice des Finances Publiques nous adresse la liste des parcelles sinistrées suite à la sécheresse de 2019 qui ont bénéficié de dégrèvement d'office de la taxe foncières sur les propriétés non bâties 2019 pour pertes de récoltes conformément à l'article 1398 du code des Impôts.

Mme Le Maire souhaite fixer une date pour la réunion PADD, la date du vendredi 29 novembre est retenue avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal présents.

Elle informe que la Commission de travaux aura lieu le samedi 16 novembre 2019 à 14 heures et que les convocations seront faites mardi 12 novembre uniquement par mail.

Elle annonce que le « Petit Casino » sera ouvert avant Noël, peut être aux environs du 15 décembre. La procédure d'achat des murs de cet immeuble et la modification imposée par le groupe Casino pour passation de gérants salariés en gérants franchisés aura durée 8 mois. Mme Le Maire déplore le manque d'information du groupe Casino avant la fermeture en avril qui aurait permis d'anticiper.

Remerciements et divers :

Diffusion d'une carte postale,

Remerciements à celles et ceux qui ont participé à Halloween, 6 paquets de bonbons ont été distribués aux enfants jusqu'à 19h15

Expressions des conseillers

Le conseiller délégué du Comité du Bassin du Solin expose un rapide compte rendu de la réunion qui s'est tenue le mercredi 6 novembre à la Mairie du Moulinet sur Solin.

Un conseiller informe qu'il a assisté à la commission développement économique de la 3CFG le 3 octobre dernier et dresse un rapide compte rendu.

Un adjoint informe qu'il a assisté à une réunion sécurité défense le 15 octobre 2019. Il précise que l'armée informe qu'elle recrute.

Un conseiller souhaite faire le point sur les broyages des chemins, la Communauté de Communes n'est pas encore intervenue et beaucoup de chemins restent à faire. Notamment l'élagage de la rue de la Sablonnière qui n'a pas été effectué depuis longtemps. Il précise que l'accès à la Vallée est toujours difficile pour les transporteurs, les GPS ne reconnaissent pas cette route et la signalisation par panneaux est effacée. Mme Le Maire confirme le changement des panneaux effacés ou détériorés, en 2020 après l'accord du Conseil Départemental pour une subvention sur ces achats. Elle expose que ces différents points sont à l'ordre du jour de la Commission de travaux du 16 novembre prochain.

Une conseillère informe qu'un administré cycliste s'est plaint d'un chemin bouché par un tas de terre entre la croix bleue et la sablonnière. Un élu répond qu'il s'agit du chemin de traverse entre la croix bleue et la Sablonnière et que ce tas de terre sera prochainement enlevé.

Un adjoint informe que le monument aux morts du Centre Bourg, les tags de la Commune et le buste du Docteur DENANCE ont été nettoyés par Aero gommage. De plus les pavés entourant le monument aux morts ont été recelés.

Des bancs ont été installés (un au cimetière et un à côté de la porte de l'église)

Un conseiller informe que des fils téléphoniques semblent décrochés route de la Vallée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30